



CONSEIL MUNICIPAL

Commune de Saint Paul le Jeune



SÉANCE du vendredi 04 septembre 2020

compte-rendu N°5/09/2020

Le 04 septembre 2020, les membres du Conseil municipal de la Commune de Saint Paul le Jeune se sont réunis à 20h30 à la salle des fêtes de la commune de Saint Paul le Jeune, sur la convocation qui leur a été adressée par M Thierry Bruyere-Isnard maire, conformément à l'article L.2121.10 du Code général des collectivités territoriales.

ÉTAIENT PRÉSENTS :

BRUYERE-ISNARD THIERRY, AMBROSINO ERIC, ANTONIOTTI DANIELE, BERNARD JULIEN, CHALVET CATHY, DELORME DAVID, DUSAUTOIR JOANNE, LAURANT THIERRY, RODIER MURIEL, RIO JEAN-LUC.

Absents excusés : BRUNDO JEAN, SOLIGNAC MICHELLE, SERAIDARIAN NATHALIE, BLANCHART-DABROWSKY NOEMIE, MARGOTTON MAGALIE

Procurations :

BRUNDO JEAN procuration à BRUYERE-ISNARD THIERRY, SOLIGNAC MICHELLE procuration à DUSAUTOIR JOANNE, BLANCHART-DABROWSKY NOEMIE procuration à ANTONIOTTI DANIELE, SERAIDARIAN NATHALIE procuration à RIO JEAN-LUC

Secrétaire de séance : LAURANT THIERRY.

ORDRE DU JOUR :

- 1- Adoption de l'ordre du jour
- 2- Adoption du compte-rendu du conseil municipal du 17 juillet 2020
- 3- Désignation d'un représentant titulaire et d'un suppléant à la Commission locale d'évaluation des charges transférées de la communauté de communes (CLET)
- 4- Désignation d'un membre du conseil municipal et de son suppléant à la commission de contrôle des listes électorales
- 5- Désignation des 24 membres de la commission communale des impôts directs
- 6- Délibération concernant le schéma directeur de l'éclairage public de la commune de Saint Paul le Jeune
- 7- Décisions modificatives concernant le budget 2020
- 8- Attribution des subventions aux associations
- 9- Information sur la mise en œuvre des grands projets structurants 2020-2026 et sur les modalités de concertation des habitants
- 10- Délibération concernant les demandes de subvention au Conseil régional dans le cadre de la relance de l'économie locale
- 11- Opération « Plantons des arbres » face à l'urgence climatique
- 12- Mise en place du conseil municipal des jeunes
- 13- Mise en place de plusieurs commissions communales et groupes de travail thématique participatif.
- 14- Information concernant le CNAS
- 15- Convention administrative avec le CDG pour la gestion des dossiers retraites

Monsieur Le Maire fait l'appel des membres présents, le nombre de membres présents est de 10, le conseil municipal peut siéger valablement.



1 - Adoption de l'ordre du jour

Monsieur le Maire propose d'adopter l'ordre du jour

Contre	Abstention	Pour
0	0	15

2- Adoption du compte-rendu du conseil municipal du 17 juillet 2020

Monsieur Le Maire demande s'il y a des remarques concernant le compte rendu du conseil municipal du 17 juillet.

Monsieur le Maire propose l'adoption du compte-rendu.

Contre	Abstention	Pour
0	0	15

3- Désignation d'un représentant titulaire et d'un suppléant à la Commission locale d'évaluation des charges transférées de la communauté de communes (CLET)

Monsieur le Maire précise que cette commission, qui se réunit une fois par an, a pour mission de déterminer les transferts de charges entre la communauté de communes et les communes. Chaque commune y siège avec voix délibérative. Il convient de désigner un titulaire et un suppléant.

Proposition : Titulaire : Thierry Bruyère-Isnard, suppléant : Thierry Laurant

Contre	Abstention	Pour
0	0	15

4- Désignation d'un membre du conseil municipal et de son suppléant à la commission de contrôle des listes électorales

Il s'agit de désigner un titulaire et un suppléant

Proposition : Titulaire Julien Bernard, suppléant : Jean-Luc Rio

Contre	Abstention	Pour
0	0	15

5- Désignation des 24 membres de la commission communale des impôts directs

La Préfecture, nous a demandé d'étendre nos propositions de membres de la commission des impôts directs à 24 noms. Il y aura ensuite un tirage au sort. Voici la liste des 24 noms proposés

AMBROSINO ERIC	SERAIDARIAN NATHALIE
ANTONIOTTI DANIELE	SOLIGNAC MICHELLE
BERNARD JULIEN	ROUSSEL GERARD
BLANCHART-DABROWSKY NOEMIE	ASSENAT MARIE-HELENE
BRUNDO JEAN	RIO FABIENNE
CHALVET CATHY	BERNARD ANDRE
DELORME DAVID	FINA FRANCIS
DUSAUTOIR JOANNE	CASTAGNIER GERARD
LAURANT THIERRY	VITALE AGNES
MARGOTTON MAGALIE	ISNARD MIREILLE
RIO JEAN-LUC	MONERAT JOËL
RODIER MURIEL	OLMOS SABRINA

6- Délibération concernant le schéma directeur de l'éclairage public de la commune de Saint-Paul-Le-Jeune.

Nous l'avons déjà évoqué au cours du conseil municipal consacré à l'élaboration du budget. Le SDE (Syndicat d'Énergie de l'Ardèche) nous fait une proposition visant au remplacement des lampes de l'ensemble de notre éclairage public. Ce remplacement concernera les lampes les plus anciennes. Cela nous permettra de diminuer notre consommation électrique, mais aussi d'adapter l'intensité de l'éclairage selon la période de la nuit. D'autre part, notre volonté de se conformer aux préconisations du Parc National des Cévennes en ce qui concerne la **réserve internationale de ciel étoilé (RICE)** sera atteinte. Cette opération sera faite en une seule fois, mais la dépense étalée sur plusieurs années.

Détails de la délibération :

- Le cout estimatif de l'opération s'élève à 100 000€ HT (financé à 60% jusqu'à 30 000 € puis 50% au-delà).
- Le cout restant à la charge de la commune s'élèverait à 47 000€
- Etalé sur 6 ans soit 7 840 € par an à inscrire au budget.
- Economie sur la puissance installée : 10 KW (53% de réduction)
- Economie sur la puissance consommée : 41 000 KW/h
- Economie théorique sur la consommation : 5 730 €
- Economie sur la maintenance: 923 €
- Economie théorique du projet : 6 653 €

Contre	Abstention	Pour
0	0	15

7- Décisions modificatives concernant le budget 2020

Nous sommes amenés à faire des décisions modificatives sur le budget général et sur le budget de l'eau et de l'assainissement

- Budget général de la commune

Il s'agit du report du déficit de 83931,72 euros qui doit être pris en compte dans l'investissement. Pour cela, il est proposé dans la section d'investissement, un rééquilibrage des dépenses d'investissement réduisant le besoin de financement à 76000 euros. Ensuite, un virement de 76000 euros de la section de fonctionnement vers la section d'investissement permet le rééquilibrage des comptes

Contre	Abstention	Pour
0	0	15

- Budget de l'eau et de l'assainissement

En investissement, pour faire face à la dépense liée à la rénovation de la conduite d'eau de la rue Gaston Roussel. Il est proposé une bascule entre deux opérations de -15000 euros à l'opération « Réservoir de la brousse » vers l'opération « rue Gaston Roussel »

En fonctionnement, il s'agit d'éteindre une créance de 503,85 euros suite à un dossier de surendettement.

Contre	Abstention	Pour
0	0	15

8- Attribution des subventions aux associations

Monsieur le Maire laisse la parole à Thierry Laurant 1^{er} adjoint qui fait état des demandes actuelles. Suite à la réunion de travail avec les membres du conseil municipal de mardi soir. Certaines demandes de subventions qui sont généralistes sont dirigées vers le conseil d'administration du CCAS. Thierry Laurant s'appuie sur les demandes qui ont été formulées. Il précise que l'année prochaine, un dossier type sera élaboré afin d'améliorer la lisibilité des demandes.

Voici les arbitrages qui ont été donnés et pour lesquels le conseil municipal doit se prononcer. Concernant la subvention attribuée à ACL, les membres de cette association, membres du conseil municipal, ne participeront pas aux votes.

Lou PELOU OVALI	200 euros	Les Parpaillous	500 euros
L'ardéchoise	1 200 euros	Les chats libres	750 euros
Fréquence 7	300 euros	FSE collège des Vans	150 euros

Contre	Abstention	Pour
0	0	15

ACL	3 000 euros
-----	-------------

Contre	Abstention	Pour
0	1	12

M. RIO et Mme CREGUT SOLIGNAC ne participant pas au vote

9- Information sur la mise en œuvre des grands projets structurants 2020-2026 et sur les modalités de concertation des habitants

Monsieur le Maire souhaite donner quelques précisions concernant la mise en œuvre des projets structurants pour la commune :

- Aménagement de la place de la gare en lien avec le passage de la voie douce qui nous va relier au département du Gard sans oublier la partie haute du village (rue Gaston Roussel). Pour cela, une réunion publique, au cours de laquelle vous sera proposé les enjeux de ce grand projet, nous souhaitons nous entourer d'un paysagiste, d'un urbaniste afin que ce projet soit cohérent. Un appel sera fait pour que des habitants soient associés à cette démarche. Les personnes intéressées feront acte de candidature auprès du maire.
- Réflexion autour de la création d'un habitat intergénérationnel dans la partie haute du village avec notre partenaire « Ardèche Habitat ». Dans ce projet sera intégrée la création d'un restaurant scolaire et peut être de salles supplémentaires dont les vocations seront à déterminer. Sur le même principe, nous associerons les habitants à cette réflexion.

10 Délibération concernant les demandes de subvention au Conseil régional dans le cadre de la relance de l'économie locale

Monsieur le Maire expose que dans le cadre de la relance économique, la Région Rhône-Alpes propose deux types d'aide.

- Le Bonus Relance pour des projets avec un financement maximum de 100000 euros
- Le contrat Ambition Réussite (CAR) pour des projets d'envergure

Monsieur le maire propose de délibérer pour ces deux types de demande. Il pense que dans le cadre du Bonus relance on pourrait envisager une rénovation de la lampisterie qui pourrait après aménagement devenir le local des associations. D'autre part, le projet de rénovation de la salle des fêtes nécessitera peut-être de redéposer un dossier spécifique.

Il propose de délibérer pour ces deux types de demande.

-Projet Bonus relance

Contre	Abstention	Pour
0	0	15

-Projet CAR

Contre	Abstention	Pour
0	0	15

11 Opération « Plantons des arbres » face à l'urgence climatique

Nous le savons tous, un couvert végétal dense permet de lutter contre le réchauffement climatique. Nous allons donc planter un maximum d'arbres au cours de ces 6 années. Nous commencerons par l'espace qui se situe à côté de l'église et qui permet de communiquer avec le parking du cimetière. Nous sommes en contact avec une école d'agriculture qui sans doute nous aidera à végétaliser cet espace en n'oubliant pas de créer un petit jardin pour nos élèves de l'école de Saint Paul le Jeune. D'autres espaces comme le devant du cabinet médical, l'arrivée de la voie douce, la montée du cimetière, le parking de la mairie sont propices à ces plantations. Les habitants peuvent nous faire des propositions en ce sens.

12 Mise en place du conseil municipal des jeunes

Nous souhaitons mettre en œuvre une démarche citoyenne auprès des enfants de la commune. Pour cela, nous allons créer un conseil municipal des jeunes. Il nous faut dans un premier temps sensibiliser les enfants des niveaux CM1/CM2 et du collège. La période complexe due au covid-19 rend cette tâche difficile. Un recensement de tous les élèves de la tranche d'âge de 10 ans à 17 ans nous permettra de se faire une idée du nombre d'enfants susceptibles de participer à cette démarche citoyenne.

13 Mise en place de plusieurs commissions communales et groupes de travail thématique participatif.

Il est temps de travailler sur des thématiques que nous souhaitons développer au cours des 6 prochaines années. Des commissions thématiques vont progressivement se mettre en place. Voici les premières :

- Communication
- Patrimoine/environnement/culture
- La restauration scolaire
- La ressource en eau
- L'agriculture de proximité et la forêt
- Evolution de la garderie périscolaire vers un soutien scolaire primaire et collègue.

14- Information concernant le CNAS

C'est une demande de plusieurs membres du personnel. Ils trouvent que le CNAS (comité d'action sociale) ne correspond pas aux à leur souhait en ce qui concerne les prestations possibles. Ils souhaiteraient que soit étudié d'autres possibilités comme les chèques vacances. Le coût pour la commune (actuellement de 2 756€ pour l'année 2020) ne serait pas plus élevé. La commune va étudier d'autres solutions et reviendra devant le conseil municipal pour délibérer si nécessaire.

15 - Convention administrative avec le CDG pour la gestion des dossiers retraites

Afin de traiter les dossiers de demande retraite du personnel par le centre de gestion 07, il est nécessaire de passer une convention.

Après en avoir délibéré, le conseil municipal, à l'unanimité des voix (15 pour), autorise M. Le Maire à signer la convention d'assistance administrative avec le Centre de Gestion de l'Ardèche pour le suivi et le contrôle des dossiers CNRACL, IRCANTEC et RAFFP.

Contre	Abstention	Pour
0	0	15



Monsieur Le maire remercie le conseil municipal de son investissement pour l'organisation du tour de France. Il souligne la forte implication de Jean-Luc RIO 4^{ième} adjoint qui avait en charge cette organisation avec plusieurs mois de préparation. Cette manifestation permet au village de se faire connaître et de devenir une étape incontournable du tour de France. Jean Luc RIO tient également à remercier les commerçants et les bénévoles, l'association « L'Ardéchoise », les services techniques qui ont œuvré dans un esprit fraternel, de partage et cela dans la bonne humeur.

Concernant l'aide dans le cadre de la covid-19 mise en place pour nos commerces locaux. Thierry LAURANT et Jean Luc RIO sont chargés d'élaborer un dossier de demande d'aide qui sera à disposition des commerçants. Une information concernant l'atlas de la biodiversité. Une bonne nouvelle, nous avons redécouvert la sauterelle qu'on nomme « la magicienne dentelée ». Une sauterelle de plus de 11 cm de long.



Le Maire

Le secrétaire de séance

Thierry Bruyere-Isnard

Thierry Laurant

Thierry BRUYERE-ISNARD.

Thierry Laurant